



N/Réf : NC/TL

Guérande, le 27 novembre 2024

Nicolas CRIAUD
Président

à

Mesdames et Messieurs
les Membres du Comité Syndical

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical qui aura lieu **le 4 décembre 2024 à 18h00, Mairie-annexe de la Madeleine.**

ORDRE DU JOUR

- Actualisation et ouverture d'Autorisation de Programme (AP) pour la réalisation d'opérations ou de programmes d'investissement de portée pluriannuelle
- Décision modificative n°1/2024 - Budget principal
- Tarifs du Syndicat 2025
- Convention portant encaissement du produit des locations de salles par la Ville de Guérande pour le compte du SIVOM de la Madeleine
- Participation financière du syndicat aux dépenses de fonctionnement des classes des écoles maternelles et élémentaires privées - Actualisation du coût par élève
- Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025
- Convention pour l'installation et la maintenance d'un système de télérelève des compteurs d'eau (concentrateur)

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas CRIAUD
Président